

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2023/064

FINANCES LOCALES (7.5)

**Demande de subvention
création d'un espace sportif,
de loisirs et de convivialité
quartier Pasteur**

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 059-215902958-20230405-DELIB064CM5423-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL

**des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 5 AVRIL 2023

L'An deux mille vingt-trois, le cinq avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le vingt-huit mars deux mille vingt-trois.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 26 Absents ayant donné pouvoir : 7 Absents : 2

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
Mme FLORQUIN-BLONDEL, M. GRIMBER, Mme DORMION-ROUSSEZ,
M. DUHOO, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, M. BURGHELLE,
Mme SCHERRIER,
Adjoints,

M. DENTENER, Mme FERLIN, M. FIOEN, Mme DELECOEUILLERIE,
M. DELVA,
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme BOUQUET, Mme PATOUX, Mme ANDRE, M. MEIRLAND,
M. TIBERGHIE, Mme DEPELCHIN, M. DECOOPMAN, Mme LIONET,
M. COTTE, Mme BELVAL, Mme DAUCHEZ,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

M. BAILLEUL	qui a donné pouvoir à M. GRIMBER
Mme SAUZEAU	qui a donné pouvoir à M. FIOEN
M. Philippe DUHAMEL	qui a donné pouvoir à M. Gaël DUHAMEL
M. DEVOS	qui a donné pouvoir à M. DENTENER
M. LECLERCQ	qui a donné pouvoir à Mme NUNS
Mme SCHOONHEERE	qui a donné pouvoir à Mme PATOUX
Mme REYNAERT	qui a donné pouvoir à Mme DAUCHEZ

ABSENTS :

M. DEBAECKER, M. PERLEIN

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : Monsieur Adrian MEIRLAND

Dans la continuité des projets engagés en faveur des quartiers prioritaires, la Municipalité souhaite améliorer les conditions d'accueil des habitants, le cadre de vie et le service public. Elle souhaite aussi permettre un accès à des équipements sportifs, de loisirs et de convivialité de qualité.

En développant ces équipements au sein du quartier prioritaire, la Municipalité souhaite inciter les forces vives du quartier à s'impliquer dans la vie associative et sportive de la collectivité, partant du constat que ces équipements seront vecteurs forts de lien social et de développement personnel.

L'équipe municipale, porteuse d'un projet ambitieux pour le quartier Pasteur/ Foch, a donc inscrit dans son projet politique l'aménagement de deux espaces. Composé d'installations sportives (terrain multisport, boulodrome, table de jeux, babyfoot...) et d'aménagements (mobiliers urbains, barbecues collectifs, plantation...), ce projet représente un investissement d'un montant prévisionnel estimé à 113 296.34 euros HT.

Considérant que ce nouvel espace qualitatif permettra d'enrichir l'offre d'activités proposée aux habitants et usagers de la commune, d'encourager la pratique sportive et de créer un nouveau lieu de rencontres ;

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- D'approuver le projet de création d'installations sportives et d'espace convivialité et de loisirs,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer des demandes de subventions auprès de tout partenaire financier potentiel susceptible d'apporter leur soutien financier au projet,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

**ADOpte à L'UNANIMITÉ
(33 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME**

**Le Maire,
Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,**



Valentin BELLEVAL

Le Secrétaire de séance,



Adrian MEIRLAND